

## Les cinq colonnes de l'architecture

À savoir la toscane, dorique, ionique, corinthie et composite,  
avec la vraie symétrie et proportions d'icelles.  
Nouvellement pourtraites et mises en lumière de M. Hans Bluom.

Au service et profit des peintres, maçons, tailleurs de pierres, orfèvres,  
tailleurs d'image, menuisiers, charpentiers,  
et autres ouvriers besognant au compas et à l'équerre.

En Anvers par Hans Liefrinck. 1551.

[n. f.]

Hans Blum [Bloem] au lecteur salut.

Pour complaire aux amateurs de l'art d'architecture et maçonnerie, je ferai ici brève description des cinq manières de colonnes antiques, à savoir toscane, dorique, ionique, corinthie et composite ; et pour le faire plus commodieusement, dirai avant toutes choses de l'origine et invention desdites colonnes.

La première et plus ancienne colonne, ce fut la dorique, premièrement inventée d'un prince nommé Dorus, seigneur d'Achaïe et Péloponnèse en Grèce. Car ledit Dorus édifia premier par cas d'aventure un temple de celle forme en la cité d'Argos, et en après autres tels en plusieurs villes dudit pays, non étant encore lors née la symétrie, proportion ou compartition des mesures. Mais par après ceux d'Athènes, avec leur capitaine Ion le fils de Xuthus, faisant guerre en Asie, conquirent le pays de Carie et le nommèrent Ionie, suivant le nom dudit Ion. Et ayant commencé à bâtir temples à leurs dieux, ils édifièrent le premier à Apollon, à la similitude et façon de ceux qu'ils avaient vu en Achaïe, et celui temple d'Apollon fut par eux nommé dorique, à cause qu'ils avaient vu un tel au pays de Doria. Mais ainsi comme ils voulaient en celui temple poser et dresser les colonnes, ils n'eurent point de symétrie ni vraie proportion des colonnes. Et cherchant moyen de faire qu'elles pussent porter grande charge, et néanmoins être plaisantes à voir, ils ont pris la dimension et mesure du pied de l'homme. Et trouvant le pied être la sixième part et portion de la hauteur d'un homme, ils le transportèrent et l'appliquèrent à la colonne ; de sorte que la mesure de la grosseur du tronc de la colonne fut par eux comportée six fois en la hauteur du tronc de la colonne avec le chapiteau. Par ainsi prit la colonne dorique premièrement sa proportion et mesure selon la procérité et robuste stature d'un homme, décorant les édifices et structures d'une façon plaisante à voir, et robuste et ferme.

Item puis après ainsi qu'ils voulaient édifier un temple à la déesse Diane, et qu'ils cherchaient une nouvelle manière, ils prirent la mesure selon la grêleté d'une femme. Et pour le faire aisément, ils prirent la grosseur ou épaisseur de la colonne pour la huitième partie de la hauteur, afin que les colonnes semblassent être plus hautes. Sous la base ils posèrent une spire ou soubassement de colonne, qui signifiait les souliers ou pantoufles. Au chapiteau ils apposèrent les volutes, dénotant par icelles les perruques et chevelures pendantes du côté dextre et senestre. Ils ornèrent les chapiteaux avec cimaises et encarpes ou festins, qui représentaient les cheveux et capillaments du front. Tout le tronc desdites colonnes était aussi engravé de haut en bas de stries ou gueules en façon de canalets, dénotant les plis du habillement de femme long jusques aux talons. Par ainsi eut l'invention des colonnes double différence : l'une imitait la forme d'un homme, et était nue, sans aucun ornement ; l'autre avait la symétrie, ornement et subtilité ou grêleté féminine. Mais leurs successeurs usant de plus exquise élégance et subtilité de jugement et se délectant en ouvrage plus grêle firent la hauteur de la colonne dorique sur sept diamètres de

son épaisseur, et la colonne ionique sur huit et demie. Mais l'ouvrage que les Iones firent premièrement est appelé ionique.

La tierce espèce ou manière de colonne est appelée corinthie, et va imitant la gracilité virginale. Car tout ainsi que les pucelles en leur jeunesse sont tendres et grêles de corsage et idoines à joliveté d'accoutrement, ainsi est-il aussi de cette manière de colonne. On trouve en écrit le chapiteau de cette colonne premièrement avoir été inventé en la manière qui s'ensuit. En la cité de Corinthe y eut une pucelle mariable, laquelle saisie de maladie alla de vie à trépas. Et après qu'elle était ensevelie, sa nourrice assembla toute la vaisselle et menu ménage auquel elle s'était délectée en son vivant, et après l'avoir mis en un crétin ou panier d'osier, l'alla poser en la sommité de la sépulture de ladite vierge, et afin que tout ce bagage pût rester plus longuement à l'air, elle couvrit ledit panier d'une tuile. Ce panier là de cas d'aventure était colloqué sur une racine d'acanthé, qui est une sorte d'herbe nommée branche ursine. Or cette racine pressée du poids susdit commençait sur le printemps à boutonner et chercher lieu de jeter ses bourgeons et feuilles, de sorte que les nouvelles branches sortirent de tous côtés à l'environ dudit panier ; mais pour la pesanteur de la tuile les anglets et bouts de la tuile firent lesdites branches se voûter et courber en bas en manière de volutes. Lors advint que Callimachus, qui pour la science en fait de maçonnerie et ouvrage de marbre des Athéniens était surnommé Catatechnos, passant par devant ladite sépulture, prit garde à ce crétin ou panier, à l'entour duquel cette herbe montait et s'épandissait tant étranagement. Et prenant plaisir et délectation à la nouveauté et belle façon de celle herbe, il en prit le patron pour faire en la cité de Corinthe les colonnes de celle façon, y ajoutant la symétrie et proportion du chapiteau, comme pourrez voir au pourtrait et déliniation de la colonna corinthia.

De ces trois espèces procède une invention de colonne appelée composite, et est plus subtile et grêle que la corinthie. Car elle se compose des trois susdites espèces de colonnes, conjointement par bonne proportion unie. Cette colonne composite est la plus longue de toutes en proportion de six parts, comme il appert par cette figure.

Après cettes, fut inventée la toscane, qui est une espèce de colonne fort ancienne, comme écrit Pline historiographe. Car les Toscans, qui à présent habitent la région de Florence, étaient descendus des Grecs ; par quoi la toscane ressemble très bien à la dorique. Aucuns architectes écrivent cette colonne avoir son nom de certain géant nommé Tuscan, duquel (comme on dit) sont descendus les Tudesques ou Allemands. Mais vrai est que la toscane est la plus grosse et plus robuste de toutes. Et pour cause de sa fortitude je l'ai mise au premier ordre, car elle n'a que six parts en longueur ou hauteur, la dorique a sept parties, la ionique en a VIII, la corinthie IX, la composite X.

J'écris ceci afin qu'on sache cet art n'être point inventé nouvellement, ains avoir été devant plusieurs siècles du temps du roi Salomon. Car Joseph écrivant du temple et palais de Salomon, dit iceux avoir été édifiés et bâtis à la manière corinthie. Cette science et manière de maçonnerie a été aussi en usage à Rome, Venise, et par toute l'Italie, et est naguère venue par deçà, de sorte que la vraie symétrie est venue en lumière et illustrée tant et si clairement, que les Romains ni les Vénitiens oncques n'eurent si vives raisons et certaines mensurations comme elles se montrent en ces colonnes ici, tant en hauteur, épaisseur et latitude, comme en rétrécissement, projecture, et semblables quantités, de sorte qu'il n'y a pas une ligne qui n'ait sa vraie symétrie et distribution. À tant je vous requiers, que veuillez prendre en gré mon bon vouloir, et vous servir de ce mien labeur allègrement.

En Anvers par Hans Liefrinck.

Anno MCCCC. LI. [1551]

[n. f.]

I. TUSCANA.

La première colonne est semblable à un rustre et homme robuste, par quoi aussi l'ouvrage est appelé œuvre rustique. La hauteur de cette colonne soit divisée en neuf parts, desquelles les deux

seront pour la stylobate et toute la base. Item ces deux parts se partiront en six : une partie se donnera à la cimaise inférieure, l'autre à la cimaise supérieure ; les quatre parts restantes décrivent le carré, qui s'entretaille par deux diamètres. Dedans le carré soit fait un cercle, et dedans celui cercle soit pareillement fait un carré, et dedans celui soit fait un cercle, qui sera de la grosseur du tronc de la colonne ; mais le carré extérieur sera la largeur de la base. Le carré qui est au milieu, soit divisé en huit parts, dont les deux seront le rétrécissement du tronc de la colonne.

Mais la largeur de la cimatie du plinthe sera partie en six parts, dont une doit saillir hors où doit être le carré, comme vous le voyez noté au côté dextre. La cimaise inférieure (autrement nommée basis), du côté senestre soit divisée en deux parts, dont l'une sera la plinthe, l'autre se partira en quatre, dont l'une sera la cadre ou tailloir dessus, la lysis ou corniche, mais une autre de ces quatre parties divisée en deux fait la règle, ou filet dessous la corniche ; mais la corniche doit saillir en carré, et par ainsi toute la projecture, ou saillie, fera la septième part de la largeur de la stylobate dit piédestal. La cimaise d'en haut (autrement nommée la corniche de la stylobate) est divisée en quatre parties dont une se donne à la corniche inférieure, les deux au plinthe, la quarte à l'astragale et règle ou filet, tellement que l'astragale ou bozel soit deux fois plus grand que le filet. La cimaise du tronc de la colonne, que l'on met sur la stylobate, a la moitié de la grosseur de la colonne ; divisée en deux parties, dont l'une sera le plinthe, l'autre se partira en trois parts, dont les deux soient données au tore, et la part restant soit donnée au filet. Sa grosseur est d'autant qu'il y a du carré extérieur jusques au carré intérieur, le filet doit saillir un carré hors de la colonne, et le reste soit donné au tore. La hauteur du tronc de la colonne est de six parties de la grosseur, avec sa cymatie et chapiteau. Le chapiteau sera aussi large comme la moitié du tronc de la colonne. Et se divise en trois, dont une partie se donne à l'abacus, ou tailloir du chapiteau, l'autre au tore. La

[n. f.]

part restant se donne au zophore ou frise. Et le tore étant divisé en quatre, une partie fera le filet, ou règle, et le restant fait le tore.

Le zophore ou frise se divise en deux parties (que nous avons signé d'une croix) : l'une est la largeur de la tenia ; et celle tenia derechef se partira en trois parties, dont l'une sera donnée au filet, les deux à l'astragale. La huitième partie de la grosseur du tronc de la colonne sera la saillie du chapiteau. La tenia doit saillir en carré.

Le rétrécissement du tronc de la colonne se fait en cette manière. Ledit tronc en sa longueur entre deux cimaises se divisera en six parties, dont les deux demeureront en bas, et sont le tiers de la hauteur.

Ayant fait division du bas en haut, tirez des lignes à chacun côté sur la huitième partie, et sur la ligne de la tierce partie mettez un compas, compassant d'un bout à l'autre. Appliquez le compas au côté et partissez le cercle jusques à la huitième part du côté senestre en quatre parties, que vous signerez de lignes au travers, comme il appert en cette figure. Pareillement tirez hors de chacune partie une ligne procédant à mont, commençant extérieurement et tendant jusques à la sixième partie du tronc, et ainsi conséquemment la seconde et la tierce. Les lignes ainsi menées chacune en son endroit, soient tirées les lignes du rétrécissement procédant du travers jusques aux autres. Et par ainsi le tronc aura son rétrécissement.

Dessus le chapiteau assied-on l'épistyle ou architrave. Cette architrave a la demie hauteur de la grosseur du tronc de la colonne. Et étant l'architrave divisée en six, une partie se donne à la supérieure corniche ; et ladite partie derechef divisée en trois, une partie sera pour le filet ou cincte, et les deux seront pour la corniche ; mais les autres cinq parties de l'architrave se partiront en neuf, dont les cinq seront données à la fasce supérieure, les quatre à l'inférieure ou celle d'en bas, et le tout ayant sa saillie et collocation comme démontre cette figure. Après l'architrave suit le zophore ou supercille, duquel la hauteur est la demi-grosseur de la colonne. Dessus la frise se mettra la corniche ; et est de la même hauteur avec la frise. Sa projecture ou saillie est égale à sa hauteur. Et se divise en 4 parties, dont la première se donne à la corniche inférieure, divisée en trois, une pour la fasce et les deux restant pour la corniche. Mais de ces trois parts restants de la

corniche, soit donnée l'une au tore supérieur et au filet, icelle partie divisée en IV, une pour le filet et les trois pour le tore, et les deux parts restant des premières parties sont pour la saillie, qui est égale à la hauteur. La partie d'en bas se divise en onze parties, dont les deux soient toujours données à la règle ou filet, et une au canalet. Il y convient avoir trois canicules, aussi profondes que larges.

Voici donc la description de cette colonne avec la vraie symétrie et compartition de ses parties, anciennement usitée par les Romains et Vénitiens.

[n. f.]

## II. DORICA.

La seconde colonne est comparée et ressemble à un géant. La hauteur de cette colonne soit divisée en huit parties, dont les deux seront la hauteur de la stylobate. Mais ces deux parties se divisent en trois autres, l'une pour la grosseur du tronc, et sept parts seront la hauteur d'icelui avec sa cimaise et son chapiteau. Et par ainsi, le tronc avec la stylobate aura en hauteur dix parts. Partissez la grosseur du tronc en quatre parties ; deux d'icelles y adjointes font la largeur de la stylobate. Item, vous ajouterez à chacun côté une partie pour la grosseur de la cimaise du tronc ou de la stylobate. La hauteur de la stylobate se divise en sept parts, dont les deux extérieures font la supérieure et l'inférieure cimaise ; les cinq parts restant seront écrites en un carré selon la largeur de la stylobate. Le diamètre d'icelui sera la hauteur de la stylobate. Soit divisée la cimaise d'en bas en deux parties, une pour le plinthe, l'autre divisée en trois, deux pour le tore, la tierce soit donnée au supérieur filet au côté dextre. Mais celle du senestre soit aussi divisée en deux parties, dont l'une sera le plinthe, la seconde pareillement divisée en deux, dont l'une partie soit donnée au tore d'en bas, et l'autre soit divisée en trois, deux pour le tore, la tierce pour le filet, mais la saillie de chacun est en carrure.

La grosseur de chaque cimaise sera la sixième partie de la largeur de la stylobate. La dextre et supérieure cimaise du tronc de la colonne soit divisée en cinq parties, une pour l'astragale, deux pour la sime ou corniche, et les deux autres pour le plinthe.

La cimaise du tronc à la main gauche soit divisée en quatre parties, une pour l'astragale, deux pour la corniche, le restant pour le plinthe.

La cimaise du tronc, qui est posée sur la stylobate, est de la demie grosseur du tronc, étant divisée en trois, une partie pour le plinthe ; le restant soit parti en quatre, une partie pour le tore d'en haut, le restant soit divisé en deux parties égales, une sera donnée au tore d'en bas, l'autre au trochile, ou scotie, et après avoir divisé ceci en sept parts, vous en ferez deux règles, avec lesquelles il est clos. La règle d'en haut se fera en cette manière : partissez la largeur du tronc en quatorze parties, et prenez-en la moitié pour la largeur, et l'autre moitié pour la saillie ou projecture. La saillie du résidu se fera ainsi qu'il est noté en l'ichnographie du tronc. Le rétrécissement du tronc de la colonne sera d'une part et d'autre d'une quatorzième partie (comme il est dit ci-devant de la toscane) afin que le haut du tronc ait douze parties en grosseur. La grosseur du chapiteau est la moitié du tronc en bas, divisée en trois parties, une pour le zophore, ou frise, l'autre pour l'échine, et la tierce partie pour la cadre, ou tailloir.

La moitié de la frise sera la tenia dessous la frise ; la tierce partie d'en bas de l'échine sera le filet ; item, la tierce

[n. f.]

partie de la cadre est la sima, ou corniche. La projecture du chapiteau sera telle que chaque part saille un carré.

Dessus le chapiteau assied-on l'épistyle, qui a la demie grosseur du tronc. La septième partie d'icelui est la tenia et a tant de saillie comme le tronc a de rétrécissement ; et on l'assied comme il appert en cette figure.

S'ensuit le zophore ou frise. La hauteur de celle au côté senestre est de trois parties telles comme les deux de l'architrave. La tierce part de la frise se divise en trois, une sera le filet dessus le triglyphe qui se fait en cette manière. Sa hauteur depuis l'architrave jusques au filet d'en haut, soit divisée en trois parties, dont les deux seront la largeur de la frise, et trois la hauteur. La demi-

largeur soit divisée en six parties, une pour la fasce, deux pour le plinthe et deux pour le canalet. Sa grosseur sera de telle mesure qui est notée en cette figure par la lettre O. Au-dessous du triglyphe sont pendues six gouttes, lesquelles auront en largeur la sixième part de la hauteur de l'architrave. Le filet ou règle dont elles dépendent est la quarte part des gouttes.

Dessus la frise assied et met-on la corniche, qui est d'une même hauteur avec l'architrave. La corniche se partira premièrement en deux parties dont la première soit divisée en quatre, une pour la sima, deux pour la couronne, le résidu pour la petite sime qui y est posée dessus. La seconde partie divisée en sept est la sima qui se met sur la couronne, et une septième partie y adjointe sera le filet sur la sime. Sa saillie doit être carrée, mais la saillie de la couronne dessus la sime se fait en cette manière. L'architrave soit divisée en trois parties, les deux seront la projecture de la couronne.

Le côté dextre se fait en cette manière. Partissez l'architrave en trois parties, quatre de telles parties seront pour la hauteur de la frise, et de la même hauteur sera aussi la corniche. La dixième part de la frise sera le filet sur le chapiteau. Mais vous partirez le chapiteau comme il est dit ci-devant. La corniche soit divisée en neuf parties, dont les deux se donneront aux deux fascas ; une partie sera donnée au tore, deux aux mut<u>les, ou modillons, deux à la couronne, deux à la sima. Les modillons ou mut<u>les divisés en trois, une partie sera pour la sima qui est sur les mut<u>les, et la saillie d'en haut se fait aussi en telle manière. Les deux parties d'en bas qui se donnent aux fascas, soient divisées en six parties, deux pour la fasce inférieure, trois pour la fasce supérieure, le résidu pour le filet dessous le tore. Les mut<u>les se font en cette manière. Le tore, à commencer dès le milieu jusques à l'extrémité au côté dextre, soit divisé en six parties, une pour le demi-mut<u>le, trois entre-deux, et trois pour le modillon entier, trois pour la projecture, mais toutes les autres parties saillent en carrure. Mais si vous voulez strier ou canneler la colonne, vous ferez vingt-quatre stries, ou gueules, et vous les caverez en la manière que vous voyez en l'ichnographie, ou plate-forme.

La dimension faite comme il est dit ci-dessus, la colonne aura sa vraie symétrie et proportion, comme il appert en cette figure.

[n. f.]

### III. IONICA. I.

La tierce colonne se fait à l'imitation de la stature du corps féminin, comme aussi avons dit en la préface. La hauteur de cette colonne se partira en sept parties, desquelles une partie (notée par la lettre a) soit divisée en vingt-deux portions, qui est la totale largeur du plinthe en bas.

Délaissez en après à chacun côté trois parts pour faire la grosseur de la cimaise en bas ; mais les seize parties restantes sont pour la grosseur du tronc de la colonne. La hauteur du tronc avec la cimaise et chapiteau a huit parts de la grosseur du tronc.

La base a la demie hauteur de la grosseur du tronc. Et soit divisée en trois parties, dont l'une est le plinthe. Les deux parts restantes soient divisées en sept parties : trois pour le tore supérieur ; le résidu soit divisé en huit parties, deux pour les deux astragales du milieu et la moitié d'une partie sera le filet. Le filet qui se met sur le tore de la cimaise d'en bas se fait en cette manière. Partissez la largeur du tronc en douze parties, une partie de chacun côté sera le rétrécissement du tronc ou verge de la colonne ; et la moitié d'une partie sera la largeur du filet & l'écphore ou saillie. Les parties restantes auront leur projecture et saillie comme il est montré en cette figure en la plate-forme de la cimaise. En la sommité de la verge ou tronc de la colonne met-on le chapiteau, qui se fait en cette manière. Partissez la largeur de la verge en bas en dix-huit parties, lesquelles vous mettrez en la sommité du chapiteau, ajoutant à chacun côté une moitié. Mais la règle ou filet, auquel sont ces dix-huit parties, doit avoir la largeur d'une moitié. Une de ces parties fait la sima, tellement qu'elle soit large une partie et demie avec le filet. De ces dix-huit parties du filet en appliquerez neuf au côté ; et les distribuerez de telle sorte que une partie soit pour la sima, deux pour le trochile de la volute, deux pour l'échine ornée d'yeux de brebiettes, une soit pour l'astragale avec perles, et les trois parts restantes soient attribuées au demi-cercle d'en bas. Dessous la volute, prenez quatre de ces dix-huit parties, qui sont le zophore ou frise.

Mais en la sommité de la verge ferez une tenia qui aura en hauteur la douzième part de la largeur de la verge, dont la troisième part est le filet, et le résidu soit donné à l'astragale ayant la projecture égale à sa hauteur.

La volute se fait en la forme et manière qui est déclarée en la formation de la grosse volute de la colonne ionique. Pour le rétrécissement de la verge, la colonne depuis la cymatie d'en bas soit divisée en six parties égales, dont en laisserez les deux. Mais dès la douzième partie de la verge d'en bas allant amont tirez de chacun côté lignes droites et

[n. f.]

traverses par chaque partie de cette division par six ; et après avoir tiré toutes ces lignes, ferez dessus la ligne de la deuxième partie un demi-cercle depuis l'un bout de la largeur du milieu de la verge jusques à l'autre. Après ce partirez les deux arcs du demi-cercle qui sont compris entre les lignes dressées amont, en quatre parties égales, lesquelles conjoindrez par lignes traverses, tellement que la première et plus haute d'icelles touche la ligne qui est enlevée dès la douzième partie au lieu où qu'elle fend le cercle. Et quand cette ligne érigée vient toucher jusques au bout de la sixième part de la verge, tirez aussi les lignes hors les autres sections et partitions du cercle, et celles accorderont avec icelle. Ces lignes étant ainsi tirées, tirez dès le demi-cercle les lignes du rétrécissement, comme il est à voir en cette figure. Et par cette manière se peut convenablement rétrécir la colonne. Sur le chapiteau assied-on l'épistyle ou architrave ayant la hauteur de la demi-grosceur de la verge en bas. Cette architrave soit premièrement divisée en sept parts, une soit donnée à la sima, tellement que le tiers d'icelle soit pour le filet. Les six parts restantes seront parties en douze : trois parts pour la fasce d'en bas, quatre pour celle du milieu, et cinq pour celle d'en haut ; et ayant leur saillie et assiette comme démontre cette figure. S'ensuit la frise, de la même hauteur que l'architrave. Et soit divisée en neuf parts, une d'icelles est une petite sima sous le dentillon, le tiers du résidu est pour le filet, et les deux autres parties sont la sima.

Sur la sima assied-on les dents quadrangulaires, dont la hauteur est égale à la fasce du milieu de l'architrave, et la saillie accordée avec la hauteur. Leur largeur est la moitié de la hauteur, et deux tiers de la largeur font l'espace qui est entre deux dents. Au dentillon soit adjointe une petite cymatie, qui soit haute une sixième part d'un dentillon, le tiers d'icelui est le filet, le résidu est la sima qui doit saillir en carré. En après se fait la couronne qui est aussi haute comme la fasce du milieu de l'architrave ; le tiers d'icelle c'est la sima, et le résidu la fasce. La projecture est comme la saillie du zophore, comme démontre la figure. En haut, sur l'extrémité de la colonne, assied-on la corniche, qui est aussi haute comme la hauteur de la moyenne fasce de l'architrave (que nous avons marquée d'une croix), y ajoutée une septième. Une sixième partie de la corniche est pour le filet, le résidu pour la sima ; la saillie du filet sera égale à la hauteur.

Si vous voulez strier ou canneler la colonne, vous partirez le tour ou circonférence d'icelle en vingt-quatre parts, et une d'icelles soit divisée en cinq, dont une cinquième est la strie ou gueule, et le restant sera pour le strix ou canalicule. Cette donc est la vraie symétrie et proportion de cette colonne, qui a été usitée en Rome et Corinthe par le très excellent architecteur Marc Vitruve.

[n. f.]

### III. IONICA. II.

Il est encore une autre manière de colonne ionique, qui ressemble fort bien à la ionique, excepté la stylobate, comme appert par cette figure. La hauteur de cette colonne se divise premièrement en quatorze parties, dont la stylobate aura trois parties en hauteur. Mais la stylobate même soit divisée en huit parts, une pour la cimaise en bas, une pour la cimaise en haut, le résidu soit divisé en trois parts, dont les deux seront la largeur de la stylobate. Les deux cimaises du côté dextre se font en cette manière. La base soit divisée en trois : une partie en bas pour le plinthe, la seconde pour la sima du plinthe ; et celle divisée en six, une d'icelles pour le filet au-dessus du plinthe ; l'autre sera la règle, ou filet dessus la sima. Mais la troisième partie de la base soit divisée en deux parties égales : une d'icelles pour le tore, l'autre pour le trochile, duquel la cinquième partie est le filet sous le tore. Mais le tore soit divisé en trois parts, dont un tiers sera le filet d'en

haut, et sa saillie est la sixième partie de la largeur de la stylobate. La cimaise d'en haut, ou corniche de la stylobate, soit premièrement divisée en deux, dont celle d'en haut soit divisée en trois, deux pour la fasce, et la troisième part pour la sima. La partie d'en bas soit divisée en quatre, une pour la fasce et les autres trois pour la sima, divisée en six, dont celle d'en haut fait le filet. Tout ceci doit saillir en carré comme la base.

La base du côté gauche premièrement se divise en trois parts, une pour le plinthe, mais les deux derechef se divisent en cinq, trois pour la cime et deux pour le tore. L'inférieure sixième partie de la sima et la supérieure troisième partie du tore sont pour les deux filets. La saillie est démontrée en la figure. La supérieure cimaise du côté gauche se divise tout ainsi comme celle du côté dextre.

Sur la stylobate assied-on la verge avec sa cimaise, qui se fait en cette manière. Toute la largeur de la stylobate soit divisée en vingt-deux parts ; seize d'icelles seront l'épaisseur ou grosseur de la verge en bas ; et les trois parties qui restent sont la hauteur de la cimaise. Si vous assemblez ces seize parties en un, la verge avec la volute et base aura en hauteur huit de celles parties. La cimaise qui se met sur la stylobate a la demie grosseur de la verge ou tronc de la colonne. Et se divise en trois parts, dont celle d'en bas est la fasce ; mais la tierce part de celles qui restent sera le tore supérieur. Le résidu soit divisé en six parties, les deux pour les astragales du milieu, une pour le filet dessous le tore ; et la moitié pour la règle ou filet dessus la fasce ; mais le filet qui est dessus les astragales, est une moitié, et celui qui est dessous contient une partie entière. Le filet qui est au-dessus du tore se fait en cette manière. Divisez la grosseur de la verge en douze parties ; une demi-partie de ces douze parts sera la largeur et saillie du filet. Mais la totale saillie des parties de la cimaise appert assez en l'ichnographie qu'avons marqué avec une H. Le rétrécissement de [n. f.]

la verge se fait selon celui de la première ionique, tellement que des deux côtés elle soit rétrécie d'une douzième partie. Sur la sommité de la verge assied-on le chapiteau ; lequel se divise tout ainsi comme celui de la première ionique, à savoir : la grosseur de la verge soit divisée en dix-neuf parties, dont les neuf et demie seront transférées au côté et une moitié sera pour le filet dessus la sime, une partie entière pour la cime, deux pour le trochile, deux pour l'échine, une pour l'astragale, et les trois qui restent soient données au demi-cercle de la volute. La ligne de limaçon doit être tirée comme il est écrit en la volute du gros chapiteau.

S'ensuit l'épistyle, le zophore et la corniche, de tous lesquels la hauteur est la quarte partie de la hauteur de la verge, et se divise en dix parts, dont les trois s'attribuent à l'architrave ou épistyle, trois à la frise et quatre à la corniche. L'architrave soit divisée en six parties, une pour la sima, et les autres se diviseront en douze parties, trois pour la fasce d'en bas, quatre pour la fasce du milieu et cinq pour la fasce d'en haut. L'assiette et saillie d'icelle est déclarée en la figure.

Les autres trois parties de dix parties sont pour la frise. L'enflure, ou ventre d'icelle, se fera d'un triangle ainsi comme il appert en la figure.

La corniche soit divisée en trois parties, la première est le dentillon, mais d'icelui est pris le quart pour la sima ; la seconde partie est pour l'échine, mais d'icelui on prend le quart pour le filet ; l'échine avec le denticule ont leur saillie ou projecture en carré. Deux parties se donneront aux mut<u>les, une partie à la couronne, et la dernière à la sima. La cinquième partie des mut<u>les, c'est la sima dessus les mut<u>les. Les mut<u>les seront aussi larges comme hautes. La supérieure tierce partie de la couronne fait la sima. La sixième part de la supérieure sime est attribuée au supérieur filet. La totale saillie de la corniche sera la quantité de sa hauteur.

Du côté gauche se fait une autre division de corniche, car elle se divise en onze parties, celle d'en bas pour la sime, trois pour le dentillon et échine, trois pour les modillons, deux pour la couronne et deux pour la supérieure cime. Le tiers de la cime d'en bas se donne au filet. La moitié des trois parties faisant l'échine avec le dentillon sera le dentillon, et l'autre moitié sera l'échine. La quarte part du dentillon sera le filet sous l'échine ; et la septième partie de l'échine est le filet sous les modillons. La cinquième partie des modillons fait la sime en la sommité d'iceux ; et sont aussi hauts comme larges. La projecture est deux fois si grande comme la hauteur ; les cavures

sont telles comme appert par la figure. La couronne n'a ici point de division, mais la sima d'en haut se divise en six parties, une partie pour l'astragale, la sima projetée en carré a trois parties, le restant est donné à l'abacus ou tailloir du chapiteau. Ainsi se fait la colonne selon sa proportion et a la demie grosseur de l'inférieur plinthe quatorze fois en hauteur. La verge de cette colonne doit avoir vingt-quatre stries, en la manière comme il est écrit en la colonne précédente.

[n. f.]

#### IV. CORINTHIA. 1.

La quatrième colonne se ressemble à une belle et jeune pucelle à cause de sa beauté et tendreté. La hauteur de cette colonne soit divisée en huit parties ; et une de celles parties divisée en cinq parts, ôterez de la sommité la quinte part. La huitième part de la colonne en bas se divise en vingt et deux parties, que nous avons signé par a b, et c'est la largeur du plinthe. Après ce laissez à chaque côté trois parties pour la hauteur de la cimaise, et les seize parts qui restent sont la grosseur de la verge de la colonne. La colonne avec la chapiteau et cymatie d'en bas doit avoir en hauteur neuf fois la grosseur de la verge. La base de la stylobate a en hauteur la demie grosseur de la verge ; la quarte part d'icelle est la hauteur du plinthe ; le reste se divise en cinq parties, dont une partie est pour le tore supérieur. Partissez en après une de celles cinq parties en quatre, et une de celles quatre parts ajoutée aux cinq parties d'en bas sera le tore inférieur. L'espace qui est entre deux tores, vous le partirez en douze parties, deux de celles parties font deux astragales, une moitié est pour le filet dessous le tore supérieur, et l'autre moitié est pour le filet dessus les astragales, et une moitié est le filet dessous les astragales.

Mais le filet ou cincte sur le tore inférieur sera large deux tiers d'une partie. Le filet sur la base se fait en cette manière : partissez la grosseur de la verge en douze parties, une d'icelles sera le rétrécissement de la verge, et une moitié sera la largeur du filet, et une moitié est la projecture. La projecture des membres restants est telle comme il appert en l'ichnographie ou plate-forme de la cimaise marquée de la lettre R. Le chapiteau que l'on assied sur la verge est aussi haut comme la verge en bas est grosse. La septième partie du total chapiteau est son supérieur abacus, et a tant de saillie comme la base. La plate-forme du chapiteau et la façon des feuilles et des volutes est démontrée en la figure du gros chapiteau. Au bout de la verge est la tenia qui est haute la douzième partie de la grosseur de la verge, et se divise en trois parties, dont le filet en est une partie, l'astragale deux parties ; la projecture est aussi grande comme la hauteur. La verge de cette colonne a tel rétrécissement comme appert en la figure de la première ionique ; et est striée, comme la verge de la ionique II. Mais l'inférieure tierce partie de la hauteur s'emplit comme une canne ou bâton, si com-

[n. f.]

me on peut voir en cette figure.

Après le chapiteau s'ensuit l'épistyle, étant de la même hauteur, dont la septième partie est la sima ; laquelle se divisera en trois parts, dont le filet en sera une partie, et la sima deux parties. Le reste de l'épistyle se divise en douze parties, dont les trois parties sont données à la fasce inférieure, quatre à la fasce du milieu, et cinq à la fasce d'en haut. La huitième partie de la supérieure fasce est pour l'astragale dessous la fasce ; item, la huitième partie de la moyenne fasce fait aussi un astragale, et ont telle saillie et assiette comme la figure le démontre. S'ensuit la frise, dont la hauteur se fait en cette manière : partissez l'épistyle en quatre parts, les cinq vous produiront la hauteur de la frise. La huitième partie de la frise c'est la sima, laquelle se divise en trois, dont le filet en a un tiers, et la sima deux tiers. Après la sima s'ensuit le denticule, qui est ensemble son filet aussi haut comme la moyenne fasce de l'architrave ; et ce filet contient la septième partie de la hauteur. Le denticule a autant de saillie comme de hauteur, et ces dentillons ont en largeur la demie hauteur, et l'espace d'entre-deux a deux tiers de la largeur. Sur le dentillon s'assied l'échine, qui doit être si haut comme l'inférieure fasce de l'architrave. Ci après s'ensuit la couronne, qui est aussi haute comme la moyenne fasce de l'architrave. Deux tiers de cette couronne font la fasce, et un tiers est pour la sima qui se met sur la fasce.

Au-dessus de la colonne assied-on la corniche ou supérieure sima. Et la hauteur de cette corniche est d'une septième part plus grande que la moyenne fasce de l'architrave ; et cette partie c'est le filet dessus la sima, et sa projecture ou saillie est un carré. Mais la totale corniche doit saillir en carré, y ajoutant deux cadrats du filet.

Et cette est la symétrie de la colonne qui a été usée du temps passé par les architectes à Corinthe, Rome, Venise et en autres lieux.

[n. f.]

#### IV. CORINTHIA. 2.

La seconde colonne corinthienne est moult semblable à la précédente, excepté la stylobate, mais semble être plus forte et ferme. Partissez la hauteur de la colonne en neuf parties, qui sera deux parts pour la stylobate ; et cette divisées en neuf, une partie sera pour la base, la seconde partie pour la corniche de la stylobate, et le résidu se divise en cinq, dont les trois sont pour la largeur de la stylobate. La base de la stylobate se doit partir en cinq parts, dont les deux seront pour le plinthe, et le résidu parti en quatre, une partie sera pour l'inférieur tore, deux pour la sima, et le restant pour l'astragale dessus la sima, dont le filet en a le tiers. La cinquième partie de la sima c'est le filet de dessus le tore. La saillie est la sixième partie de la largeur de la stylobate. La projecture des membres restants est telle comme cette figure le démontre.

La corniche de la stylobate doit être divisée en deux : la première partie sera la fasce ensemble la sima divisée en trois ; la deuxième partie se divise en quatre autres parties, dont une partie sera l'inférieure sima, et les trois parts restantes divisées en deux, la moitié sera la fasce dessus la sima, et l'autre moitié sera l'échine dessous la fasce. La projecture de la corniche est comme la saillie de la base, à savoir la prééminence d'un cadrat.

Sur la stylobate s'assied et est colloquée la verge avec sa base, laquelle se divise en cette manière. Partissez la totale largeur de la stylobate en six, les quatre seront la grosseur de la verge, et à chacun côté demeure une partie pour la grosseur de la base.

La colonne ensemble sa base et son chapiteau a neuf fois en hauteur la grosseur de la verge en bas. La base de la verge a la demie grosseur de la verge, et sa largeur divisée en quatre parties, une d'icelles sera le plinthe, les trois parties qui restent se partiront en cinq, dont une partie sera le tore d'en haut. Partissez en après une de ces cinq parties en quatre parts, et une de ces quatre ajoutée aux autres cinq, ce sera l'inférieur tore sur le plinthe. L'espace entre deux tores se doit diviser en douze parts, les deux feront les deux astragales du milieu, la moitié fait le filet dessous le tore supérieur, l'autre moitié fait le filet ou cincte dessus les astragales, et l'autre moitié fait le filet dessous les astragales. Le filet dessus la base de la verge, là où vous voyez les douze parties, se fait en cette manière.

Partissez la grosseur de la verge en douze parts, à chacun côté une part, c'est le rétrécissement de la verge ; une moitié, c'est la largeur du filet, et doit saillir une partie entière. La projecture des autres membres se démontre en l'ichnographie qui est notée avec un R.

[n. f.]

En haut, au bout de la verge s'assied le chapiteau, qui est aussi haut comme la verge en bas est grosse. La hauteur se divise comme en la première Corinthia. Les volutes et feuilles se font selon la déclaration de la figure du gros chapiteau. Dessous le chapiteau est la tenia, qui a en hauteur une douzième partie de la largeur de la verge, et étant divisée en trois, donnez au filet une partie et deux parties à l'astragale ; la projecture est conforme à la hauteur. Le rétrécissement de la verge est tel comme celui en la première colonne ionique.

Cette colonne peut être striée comme l'ionique, ou comme la première corinthienne, si comme il est noté en l'ichnographie du chapiteau.

Sur le chapiteau se met l'épistyle, la frise et la corniche. Sa hauteur est la quarte part de la hauteur de la verge et se fait en cette manière.

Partissez la quarte part en dix parties et donnez à l'architrave trois parties, à la frise trois parties, et à la corniche quatre parties. Une septième partie de l'architrave fait la **sima**, ou corniche

en haut à l'architrave. Le reste se partira en douze parties, dont la fasce inférieure en aura trois, la moyenne quatre et la supérieure cinq.

Ce fait, partirez la supérieure fasce en huit, une pour l'astragale, et en telle manière se donne un astragale à la moyenne fasce, et a sa projecture et sa collocation selon que démontre la figure. Les trois parties des dix parties susdites font la frise, comme il est dit dessus. La corniche sur le côté dextre se doit partir en neuf parties, une pour la sima dessus la frise, une pour l'échine, deux pour les mut<u>les, deux pour la couronne et deux pour la sima supérieure. Après ce, partirez l'échine en sept parties et donnerez aux filets, aux ambedeux côtés deux parties.

La quarte part des mut<u>les fait la petite sima dessus les mut<u>les. Et une quarte part de la supérieure sima donne la petite sima, ou cornicette dessus la couronne ; le reste se divisera en six parties, dont une partie est le filet. La projecture de la corniche doit être en carré.

Les mut<u>les auront égale hauteur et largeur et distance égale à leur saillie, comme il se peut voir en cette figure.

Du côté gauche se partira la hauteur de la corniche en cinq parties, une soit donnée à l'échine ensemble son filet, deux aux mut<u>les, une à la couronne et une à la sima. Un tiers de l'échine, c'est le filet. Les mut<u>les seront divisés en huit parties, dont celle d'en haut s'adjoint avec la couronne, l'autre sera la sima en haut auprès des mut<u>les. Les fascas des mut<u>les se feront à la manière comme il est écrit de l'architrave ; et faut que ces mut<u>les soient carrés en longueur, largeur, hauteur et grosseur, et qu'ils aient tant de distance qu'il y puisse entrer un cadrat de la supérieure couronne. Un tiers de la couronne fait la sima. Mais la supérieure sima se divise en six parties, dont la supérieure partie fait le filet. La projecture de la corniche doit être carrée, à savoir que sa projecture soit égale à sa hauteur. Cette est donc la symétrie de la seconde corinthienne et se finit en la neuvième partie de la hauteur, comme voyez en cette figure. À Rome trouverez une manière de cette colonne corinthienne à l'église de Santa Maria Rotonda, jadis nommée Panthéon.

[n. f.]

## V. COMPOSITA.

La cinquième colonne est appelée composite, à cause qu'elle est composée et assemblée des autres colonnes. La totale hauteur de cette colonne soit divisée premièrement en treize parties, dont en prendrez trois pour la hauteur de la stylobate, laquelle diviserez en dix parts, une pour la corniche en haut, une pour la base en bas, et la moitié des parties restantes sera la largeur de la stylobate. La base de la stylobate soit divisée en sept parts : deux d'icelles pour la fasce, une pour le tore, deux pour la sime, une pour le trochile et une pour l'astragale. Un tiers de l'astragale fait le filet dessus la scotie, et le filet d'en haut a la demie largeur de l'astragale. Les deux parties de la sima se partiront en six parts de sorte que les filets à ambedeux côtés auront chacun une partie. La grosseur de la base est une sixième partie de la largeur de la stylobate. La saillie des membres est telle comme la figure démontre.

La dextre de la corniche de la stylobate soit divisée en cinq parties, une pour l'astragale avec le filet, deux pour la frise, deux pour la couronne. Un tiers de la couronne fait la sima, les deux parties restantes font la fasce. Une quarte partie de la frise est le filet dessous la couronne. La corniche est aussi haute comme la base. La senestre de la corniche soit divisée en sept parties, une d'icelles soit donnée à l'astragale et au filet, deux à la frise, une au petit échine, trois à la couronne, tellement qu'une partie fasse la sima et deux parties la fasce. Chaque partie ou membre doit saillir en carré ; c'est que la projecture de chaque partie doit être si grande comme la hauteur de chacun. Sur la stylobate assied-on la verge, qui a telle grosseur comme il est dit en la colonne corinthienne, à savoir en cette manière : partissez la largeur de la stylobate en six parties : quatre d'icelles seront la grosseur de la verge, et les deux restantes feront la hauteur de la base.

La colonne, ensemble sa base et son chapiteau, est dix fois aussi haute comme la basse partie de la verge est grosse. La base de la verge a en hauteur la demie grosseur de la basse partie de la verge et a les mêmes parties et proportion comme la corinthie.

Le filet qui se pose sur la base, là où que vous voyez les douze parties, se fait en cette manière. Partissez la grosseur de la verge en douze parties, deux d'icelles sont le rétrécissement de la verge, une demie partie est la largeur du filet, et une partie entière est la saillie. Le chapiteau, la verge, la tenia, le rétrécissement se fait ainsi qu'il est dit en la corinthienne. La colonne se peut strier selon l'ionique, et parfois aussi selon la corinthienne.

Dessus le chapiteau se met l'architrave, qui est aussi haute comme la verge de la colonne en haut est grosse, et se divise comme le chapiteau ionique et corinthien, ainsi qu'il appert par la figure.

Après l'architrave suit la frise avec les mut<u>les, et est aussi haute comme la verge en haut est grosse. Partissez la frise en six parties, et une partie sera la sima dessus les mut<u>les. Les mut<u>les sont aussi larges comme hautes et se cavent en manière de canaux, si comme il appert par la figure, l'espace entre-deux soit carré.

Sur la frise se pose la corniche de semblable hauteur. La moitié de la corniche, c'est la sima ; l'autre moitié, c'est la couronne dessus les mut<u>les. Une quarte part de la couronne engendre la petite sima, ou cornicette dessus. Une septième partie de la supérieure sima sera l'abacus, ou tailloir. Toutes les parties de la corniche doivent chacune saillir en carré. La supérieure partie à la dextre soit divisée en six parties, l'inférieure ou basse partie de ces parties fait l'échine dessous la sima, les trois parties font la sima, et deux parties font l'abacus. La couronne a tant de saillie comme la sima qui est dessus les mut<u>les, mais la supérieure sima a sa projecture en carré. Cette est donc la symétrie de la colonne, qui finit et accomplit sa hauteur en treize parties, comme il appert par les colonnes à Rome en l'amphithéâtre, qui à présent est appelé Colisée. La manière de creuser et courber les simes ou corniches, est démontrée en cette figure par ces lettres H, M et N.

[n. f.]

Si vous voulez mettre cette colonne en lieu haut, vous ferez la base de la verge selon la mode et manière de la première ionique, ou première corinthienne.

#### *Comment ces cinq colonnes se mettront en œuvre.*

Premièrement ne vous ébahissez point que la stylobate de la colonne toscane n'a point de cimaise d'un côté, car cela se fait pour ce qu'elle est grosse et robuste, et se met et colloque en grands édifices, comme boulevards, maisons d'artillerie et autres. Et la cimaise occuperait grand place et pourrait être affolée et endommagée à tirer hors et dedans les bombardes et l'artillerie.

Par quoi le maître ouvrier a premièrement à penser et considérer quelle manière de colonne lui soit plus propice à son ouvrage. Car l'une colonne est plus grosse et plus forte que l'autre, si comme avons mentionné en la préface. Alors peut-il (si bon lui semble) allonger la verge de la colonne d'une partie ou demie.

Mais s'il advient qu'il faille mettre deux colonnes l'une dessus l'autre, la hauteur de la colonne d'en bas se divisera en quatre parties ; trois de celles parties seront la hauteur de la supérieure colonne, proportionnée selon que démontrent les figures de celles colonnes. Il faut aussi avoir considération en mettant les colonnes l'une sur l'autre, qu'on ne s'abuse point en l'ordre, à les mettre à rebours, si comme la dorique sur la corinthienne, ou la toscane sur la dorique. Mais il y faut garder le vrai ordre, à savoir qu'on pose la dorique sur la toscane, l'ionique sur la dorique, la corinthienne sur l'ionique et la composite sur la corinthienne.

Ce nonobstant, aucunes fois on peut mettre la corinthienne sur la dorique, la composite sur l'ionique ou dorique, et l'ionique sur la toscane, selon que l'architecte le trouvera le mieux convenable et servant à son ouvrage.

[n. f.]

LE CHAPITEL IONIQUE

Le capitulum ionicum se fera en cette manière. Après avoir fait la base de la verge en telle manière comme il est écrit en la colonne ionique, il faut rétrécir la grosseur de la verge d'une sixième, comme il appert en cette figure. Cela fait, diviserez la demie largeur de cette verge en bas en neuf parties, que vous mettrez au haut bout de la colonne, y ajoutant une moitié d'une des neuf parties susdites. Ces neuf parties et demie jointes au côté se diviseront en cette manière. Une moitié sera l'abacus, la prochaine partie entière sera la sima ; deux parties le trochile, deux l'échine, et une sixième l'astragale ; et ledit astragale se divise en quatre parties, desquelles une partie à chacun côté fait le filet, et l'astragale tient pour soi deux parties. Les trois parties restantes font un demi cercle de la volute. La volute se fait cette manière. Faites que la volute ait tant de saillie comme la base de la stylobate. Cela fait, mettez un compas au milieu des huit parties, et commençant à la sima tirez un demi cercle qui touchera à la secrète ou aveugle ligne qui est tirée hors la projecture de la stylobate. Parmi le centre du demi cercle tirez un cercle rond, ayant le diamètre aussi grand comme une des huit parties. Le diamètre de ce cercle se divisera en six parties, notées par ces nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Lors mettez l'une jambe du compas sur la première partie, étendant l'autre jusques à la sima, et ferez ainsi un demi cercle. Secondement mettez l'une jambe du compas sur le centre noté par 2, et l'autre sur la ligne pointale au demi cercle, montant en haut jusques en la ligne pointale. Tiercement mettez l'un pied du compas sur le centre marqué de 3, et l'autre pied au bout du second demi cercle, et tirez ainsi extérieurement un demi cercle. Quartement poserez un pied du compas sur la point noté 4, et l'autre pied en bas au demi cercle, là où vous achevâtes l'autre, et tirez ainsi un demi cercle intérieurement. Quintement mettez l'un pied du compas sur pointelet marqué par 5, et l'autre pied dessus en la ligne pointale au demi cercle, et par ainsi mènerez un demi rondeau. Dernièrement, mettez l'une jambe du compas sur le point qui signé d'un 6, et l'autre jambe en haut au diamètre du petit cercle faisant un demi cercle. Le point où est noté 7 est le centre du petit cercle, auquel sont aussi les autres pointelets notés par chiffres. La volute ainsi faite, l'échine ensemble l'astragale saillira en carré, comme il appert en cette figure par la lettre H. Les ovicules (ou yeux de brebis) de l'échine ont la rondeur d'un demi cercle, et ont telle compartition comme démontre cette figure. Au-dessous la volute est la frise qui a en hauteur quatre des neufs parts, et se taille selon que démontre cette figure. La tenia se fait comme il est écrit en la première colonne ionique.

[n. f.]

#### LE CHAPITEAU DE CORINTHE.

Le capitulum corinthium se fait en cette manière. Quand la base de la verge ensemble la suprême tenia sera faite comme nous avons déclaré en la Corinthia colonna, il vous faudra faire le chapiteau si haut comme le bas de la verge est gros ; si comme démontre ici le rondeau en ce chapiteau. Partissez la hauteur de ce chapiteau en sept parts ; celle d'en haut sera l'abacus, ensemble la rose qui est notée de la lettre i. Le tiers de l'abacus c'est le supérieur tore, et a tant de saillie comme la base de la stylobate. Sous l'abacus est la fasce ayant en largeur une demie septième, et a autant de projecture comme le bas de la verge ou tronc. Les moyennes volutes ont un cercle rond de la grandeur d'une partie ; mais les grosses volutes sur les coins auront en rondeur deux parties. Les feuilles avec les volutes se tireront et se diviseront comme il est déclaré en cette figure.

La ligne qui va de la fasce jusques au tore démontre la saillie de la projecture.

La plate-forme du chapiteau se fait en cette manière. Menez premièrement un cercle rond de la grosseur de la verge en haut. Cela fait, ferez encore un, si ample comme la verge en bas est grosse. Puis après faites un carré, aussi ample que le cercle rond se tienne au carré ; et autour de ce carré mènerez un autre cercle rond qui voise si loin comme les fleurs doivent aller en dehors. Autour de ce cercle vous convient faire encore un carré pour achever la totale quadrature du chapiteau. Lors mènerez deux lignes en croix parmi le carré, et verrez chaque ligne être deux fois si grande comme la grosseur de la verge en bas.

L'abacus ou tailloir se fait en cette manière. Les bouts sailliront si avant comme le cadrat extérieur ; mais les anglets traversants sortiront hors si avant comme le plinthe de la verge, si comme il appert par les lignes occultes en cette figure.

La courbe ligne de l'abacus se fait en cette manière. Étendez et ouvrez un compas si large comme un cadrat, et tirez une ligne triangulaire selon que démontre la première corinthienne. Ce faisant, cette ligne triangulaire divisera le cercle si avant comme s'étend le carré de la rose. Cela appert clairement en cette plate-forme du chapiteau.